



CE Fonctions Support

Réunion du 19 décembre 2013

Partager ce que nous en avons compris.

La composition du Bureau du CE évolue – à l'approche d'une année électorale ...

Certes le poste de Trésorier était vacant depuis février, mais la Trésorière adjointe s'étant investie dans la fonction, les opérations n'en ont été que très ponctuellement affectées. Aucune candidature ne s'étant déclarée pendant dix mois les choses auraient pu rester en l'état dix mois de plus jusqu'à la fin de la mandature, si ce n'est un légitime repositionnement de la Trésorière adjointe en Trésorière tout court pour reconnaître une situation de fait et l'engagement de la personne. Ce qui a été fait et voté à l'unanimité.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Curieusement le poste de Trésorier adjoint ainsi libéré est subitement devenu attrayant au point de provoquer la candidature du Secrétaire adjoint en titre !, évidemment associée à sa démission du Secrétariat ... et en cascade une candidature de la même organisation syndicale à son remplacement au poste de Secrétaire adjoint ... Ce qui fut voté là aussi à l'unanimité - excepté l'abstention remarquée du Secrétaire en titre - donc y compris avec les voix de vos élus CFE-CGC dans le cadre du respect des personnes.

Mais nous ne sommes pas dupes, les manœuvres de campagne électorale ont commencé. Toutes les organisations syndicales et à maintes reprises, et cette séance n'a pas fait exception, font remarquer de façon plus ou moins acidulée que notre score électoral n'est pas assumé dans notre participation au Bureau. Et l'occasion était sans doute trop belle pour certains de renforcer le point pour afficher une contribution active afin d'attirer des suffrages enviés. Bien curieuse contribution tout de même celle qui consiste à assister puissamment l'administration d'une politique opposée dans ses fondamentaux à celle pour laquelle on a fait campagne et pour laquelle on a été élu ... à moins d'une fringale de moyens syndicaux ?

La CFE-CGC n'a pas oublié ses professions de foi et en particulier sur le thème central des ASC, elle entrera au Bureau du CE Fonctions Support dès lors qu'une majorité sera formée parmi les élus autour d'une politique convergente avec les orientations qu'elle prône.

CE toujours – Dans son intimité ...

Une résolution demandant au Président démissionnaire de la commission ASC de revenir sur sa décision a été votée à l'unanimité des 10 voix exprimées, les 5 membres de l'organisation syndicale dont il fait partie n'ont pas pris part au vote. L'ex et sans doute futur Président a remercié les votants et subordonné son retour à des discussions au sein de son OS ...

Dans le cadre du litige prudhommal en cours avec une ex-salariée du CE, celle-ci ayant fait appel après avoir été déboutée en première instance, une démarche de médiation a été votée à 8 voix pour et 7 contre dont celles de la CFE-CGC. A la suite de cette décision le mandatement du Secrétaire du CE dans cette démarche a été voté avec les mêmes 8 voix pour.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-orange.org>

Vos correspondants CFE-CGC :

Frédéric ANDREANI - Marc ARNOLD - Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIERE
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN - José DIAS - Dominique DUBRAY - Paul FABRE - Laure FALEMPIN
Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique LEFORTIER – Nicole MERI
Monique MANGIONI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY
Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC

CE encore, ASC – ça vous concerne, les packs de prestations non miscibles perdurent ... !

L'orientation budgétaire des prestations ASC pour 2014 a été votée hélas tout comme l'année dernière à 8 voix en faveur de packs non miscibles, et ce malgré la pétition du printemps dernier signée par plus de 1500 salariés opposés à ce principe ! La formule pourtant plébiscitée d'un plafond global de prestations au choix du salarié n'a recueilli que 7 voix, dont bien sur celles de la CFE-CGC, la clé du changement sera votre bulletin de vote en novembre prochain !

Le budget 2014 de fonctionnement du CE a été voté avec 8 voix pour et 7 abstentions. Le débat persiste autour de la répartition des charges salariales du CE, qui sont de loin le premier poste de ce budget, entre fonctionnement et ASC. Ces charges sont réparties à peu près à l'inverse (90/10) de ce qu'elles sont dans la réalité (30/70) et ce alors que les réserves de fonctionnement du CE sont considérables (15 mois) et que la dotation ASC est structurellement en baisse (proportionnelle à la masse salariale, double effet TPS ...), toute évolution dans la répartition augmenterait (encore) l'excédent de fonctionnement et diminuerait les prestations ... et ce dans un carcan législatif qui interdit tout transfert entre ces deux budgets.

Dans un autre domaine, vote favorable là aussi à l'unanimité des 10 voix exprimées, dont les 2 de vos élus CFE-CGC, d'une contribution exceptionnelle du CE jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours pour les usagers des CLSH précédemment subventionnés par le CCUES jusqu'en fin 2013. Les 5 élus d'une même organisation syndicale n'ont pas pris part au vote ... dommage, l'avis de cette OS vous intéresse sans doute d'autant qu'elle sera assurément moins effacée quand il s'agira de solliciter vos suffrages !

Enfin, tout au moins au plan de la rubrique mais hélas pas du sujet, la commission en charge de la clarification des incohérences du nombre d'ouvrants droits entre fichiers, effectifs et subvention n'est toujours pas au terme de ses travaux, mais elle a obtenu en séance la garantie d'accès à tous les éléments nécessaires qui lui faisaient défaut jusqu'alors.

Consultation évolution organisation DSPF – toujours sans GPEC ... et donc sanctionné

Aucun élément additif fourni par la direction depuis l'information faite en séance d'octobre. Un peu d'actualité cependant, les CHSCT concernés ont été consultés dans l'intervalle, 4 ont rendu un avis négatif, celui de l'Etat-major s'est déclaré favorable, celui de la Formation a refusé de se prononcer faute de visibilité au plan GPEC ... pas étonnant du tout, c'est précisément la lacune sinon la faille de ce dossier qui avait été dénoncée en octobre, pour mémoire ci-dessous notre billet d'octobre auquel nous n'avons rien à ajouter sinon que le volet GPEC est annoncé pour février. Résultat de la consultation : 1 non votant (pour incomplétude GPEC du dossier), 7 contre, 7 abstentions dont CFE-CGC.

L'essence du projet est une séparation très nette entre les activités de production et les autres (processus, expertise, MOA, SI ...) avec un effet secondaire d'accroissement du nombre de départements/services qui interpelle au plan de la coordination ... Le tout sans changement de lieux de travail et à effectif constant, en tout cas au moment où cette réorganisation sera effectuée ... Car l'aspect majeur de la pyramide des âges de l'entité, sur lequel la CFE-CGC a questionné la direction et tout particulièrement des centres de production n'est pas traité. Nous n'avons rien appris de concret sur la façon dont la direction entend faire face aux très nombreuses fins de carrière qui se profilent, tout au plus un peu de discours sur la méthode « GPEC par métier plutôt que par organisation ». « GPEC et micro GPEC spécifique aux CSRH du fait de leur pyramide des âges », « la valorisation des salariés sera en un enjeu majeur »... et la promesse d'un dossier précis sur ce thème en 2014.

Au registre des promesses on retiendra aussi celle de ne fermer aucun site CSRH jusqu'en 2018 et la conservation d'une activité dans le domaine RH pour tous les salariés qui seront encore présents ainsi que la garantie d'un accompagnement dans l'évolution de leur compétence. C'est au moins aussi inquiétant que rassurant, car l'évolution vers des structures de production pure dont on sait qu'elles vont se vider en bonne partie de leurs effectifs conduit facilement à l'idée d'externalisation, et effectivement le moins que l'on puisse attendre dans cette hypothèse c'est que celles et ceux qui seront encore là soient correctement traités !

A noter, il a été dit qu'il n'y aurait pas de nouvelle version de H@rp au mieux avant fin 2016

DSPF – point sur situation de Lannion

Outre divers points du domaine logistique et environnement de travail, le nouvel outil de travail mis à disposition par le Service des Retraites de l'Etat (SRE) est déclaré bien intégré et l'organisation de délestage des missions opérationnelles afin de focaliser les salariés sur l'appropriation de cet outil est dite efficace dans son double objectif de continuité des opérations et de formation. Le corps des personnels fonctionnaires de ex France-Télécom sera finalement le dernier à être pris en charge par l'outil du SRE qui en est maintenant à sa V3 et largement utilisé par le SRE lui-même, ce qui semble objectivement rendre la situation de démarrage bien meilleure que celle de premiers utilisateurs envisagée initialement.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-orange.org>

Vos correspondants CFE-CGC :

Frédéric ANDREANI - Marc ARNOLD - Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIERE
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN - José DIAS - Dominique DUBRAY - Paul FABRE - Laure FALEMPIN
Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique LEFORTIER – Nicole MERI
Monique MANGIONI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY
Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC

Evolutions d'organisation à la Direction Juridique – bien plaidé, avis favorable à l'unanimité !

Comme pour d'autres dossiers examinés cette année, l'essence est une mutualisation de compétences et d'expertises. La France mise à part les juristes « pays » ont jusqu'ici des rattachements locaux, l'évolution présentée s'affranchit des territoires pour une organisation par domaine afin de disposer quand et là où c'est nécessaire d'un potentiel de ressources conséquent. A titre d'exemple est citée l'exposition juridique aux problèmes de concurrence où la France était en tête de liste alors qu'elle est maintenant devancée par la Pologne et la Roumanie.

L'évolution concerne 74 juristes et inclut 9 recrutements internes, sans changement de collectif ni de lieu de travail, hors une personne déplacée dans Paris intra muros. Chacun conserve son domaine de référence, cependant les recrutements internes ouverts permettent à ceux qui le souhaitent d'en changer, ce qui est décrit comme un usage fréquent et accompagné à la DJ où 20% des juristes auraient changé de poste entre 2010 et 2012, il est fait remarqué au passage que la moyenne d'âge à la DJ est de 42 ans et qu'on y constate peu de départs, lesquels sont remplacés. Un volet formation est prévu concernant les langues (hors DIF) ainsi que le droit international dans une université parisienne et dans une autre américaine. A noter que les mouvements éventuellement opérés dans le cadre de cette réorganisation n'ouvrent pas droit en eux même à évolution de carrière et que le directeur s'est engagé à recevoir personnellement chaque salarié qui le demandera.

Ce dossier a été voté favorablement à l'unanimité, la solidité du discours n'y est sans doute pas étrangère, nous invitons cependant les salariés concernés à se rapprocher de nous en cas de difficultés qui nous auraient échappées.

Rapport Emploi T3 2013 – toujours à la baisse, en attendant le bilan annuel ...

La tendance des deux premiers trimestres ne s'inverse pas, l'érosion des effectifs se poursuit même sur un trimestre qui recouvre la période estivale et donc peu significatif en lui-même, et toujours de façon un peu plus marquée en province qu'en Ile de France. Les dispositifs de fin de carrière représentent plus de la moitié des temps partiels, ils continuent d'augmenter eux aussi et les élus ont attiré l'attention de la direction sur l'aggravation des charges de travail qui en résulte et les risques psycho-sociaux corrélés, sans grand écho hélas.

On observe également une augmentation significative de la sous-traitance (+ 1 M€) que la direction justifie par d'importants travaux de maintenance (ascenseurs notamment) et de réorganisation d'équipements (serveurs) qui nous laissent circonspects quand à leur imputation au périmètre Fonctions Support quand on sait le patchwork existant entre bâtiments et périmètres CE ... ce poste dont on nous dit que les opérations de la supply chain y pèsent pour 60% manque globalement singulièrement de transparence.

Règlement Intérieur – toilettage en cours

Un certain nombre de dispositions légales et réglementaires étant intervenues au fil des années une actualisation du règlement intérieur est nécessaire afin d'intégrer ces évolutions. Les élus ont émis un certain nombre de remarques et suggestions de correction, l'ensemble a été transmis à l'avocat du CE pour examen, nous reviendrons vers vous quand la rédaction définitive sera établie afin d'attirer si nécessaire votre attention sur les points nouveaux.

Une nouvelle année !

Vos représentants CFE-CGC au CE Fonctions Support vous présentent leur meilleurs vœux pour 2014, santé et bonheur surtout, et restent à votre disposition pour vous informer vous conseiller vous soutenir et vous défendre, car nos souhaits aussi bons et sincères soient-ils ne seront peut-être pas suffisants pour vous prémunir de tout désagrément dans votre vie de salarié ... Belle année à tous.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-orange.org>

Vos correspondants CFE-CGC :

Frédéric ANDREANI - Marc ARNOLD - Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Laurence DALBOUSSIERE
Dominique De SPIRT - Jean-Marc DARTAGNAN - José DIAS - Dominique DUBRAY - Paul FABRE - Laure FALEMPIN
Antoine GALIA - Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Véronique LEFORTIER – Nicole MERI
Monique MANGIONI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY
Patrick ROGER – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC